



Incidence des allocations d'études sur le choix des filières de formation dans les Universités Publiques du Bénin

Impact of Study Grants on the Choice of Academic Programs in Public Universities of Benin

Hippolyte Sessou

Masamaesso Tchonda

Clarisse Napporn

Article history:

Submitted: June 5, 2025

Revised: July 2, 2025

Accepted: July 9, 2025

Keywords:

Orientation, choice of course of study, flow management, responsibilities

Mots clés :

Orientation, choix du cursus, gestion des flux, responsabilités

Abstract

This article analyzes the impact of study allowances on the choice of university courses in Benin, revealing a tension between state regulatory strategies and the individual aspirations of students. Through a mixed approach combining the analysis of regulatory texts (2016-2023) and interviews with 25 key players (institutional managers, teachers, students), the research shows that the coupling of study allowances with study courses introduces a fundamental bias of assessment that massively orients enrolment on the basis of baccalaureate performance alone. Students, constrained by financial imperatives, adopt "calculatory" choices, favouring certain courses despite a personal lack of interest in them, all of which leads to high dropout rates and academic demotivation. The government, via the MESRS, justifies this regulation by a logic of controlling the cost of study grants, but reproduces a hierarchy of knowledge (Bourdieu 17) and limits freedom of choice. The article highlights the responsibilities shared between the State, universities and students, and advocates for a reform integrating individualized criteria (cognitive potential; alignment between study and professional projects) and a balance between strategic courses, fundamental studies and classical humanities, in order to reconcile economic efficiency, educational equity and the preservation of academic diversity in Benin.

Résumé

Cet article analyse l'incidence des allocations d'études sur le choix des filières universitaires au Bénin, révélant une tension entre les stratégies de régulation étatique et les aspirations individuelles des étudiants. À travers une approche mixte combinant l'analyse de textes réglementaires (2016-2023) et des entretiens avec 25 acteurs clés (responsables institutionnels, enseignants, étudiants), notre recherche montre que le couplage des allocations d'études avec des filières d'études, introduit un biais fondamental d'appréciation qui oriente massivement les inscriptions sur la base des seules performances aux baccalauréat. Les étudiants, contraints par des impératifs financiers, adoptent des choix « calculatoires », privilégiant certaines formations malgré un désintérêt personnel pour celles-ci. Cet état de fait, entraîne des taux d'abandon élevés et une démotivation académique. Le gouvernement, via le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique (MESRS), justifie cette régulation à travers sa stratégie de maîtriser du coût des subventions d'études, en reproduisant de facto, une hiérarchie des savoirs (Bourdieu 17) et une la liberté de choix. Cet article souligne les responsabilités partagées entre l'État, les universités et les étudiants, et plaide pour une réforme intégrant des critères individualisés (potentiel cognitif ; alignement entre projet d'études et projet professionnel) et un équilibre entre filières stratégiques, études fondamentales et humanités classiques, afin de concilier efficacité économique, équité éducative et préservation de la diversité académique au Bénin.

Corresponding author:

Hippolyte Sessou,

Université d'Abomey-Calavi,

E-mail : sessou_hippolyte@yahoo.fr

Uirtus © 2025

This is an open access article under CC BY 4.0 license

Introduction

L'orientation des nouveaux bacheliers dans les universités publiques du Bénin (UPB) a longtemps été une démarche spontanée, influencée par des dynamiques associatives et familiales. Jusqu'au début des années 2000, ce processus a été essentiellement encadré par des mouvements étudiants, qui organisaient des séances d'information et de sensibilisation à l'intention des primo-arrivants. Cependant, avec la démographisation de l'université et la nécessité d'une régulation plus efficace des flux d'étudiants, les autorités publiques ont progressivement institutionnalisé l'orientation universitaire. Cette transition s'inscrit dans un contexte plus large de massification de l'enseignement supérieur en Afrique subsaharienne, où les effectifs étudiants ont triplé entre 2000 et 2020 (UNESCO 48), exacerbant les défis d'adéquation entre l'offre globale de formations universitaires et les besoins socio-économiques. Au Bénin, cette massification s'est accompagnée d'une crise structurelle de l'employabilité des diplômés, avec un taux de chômage atteignant 40 % chez les jeunes âgés de 15 à 24 ans (Banque mondiale 104), ce qui a incité l'État à repenser son approche de l'orientation des nouveaux bacheliers.

Depuis 2005, sous l'impulsion du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS), des campagnes officielles d'orientation ont été mises en place afin d'encadrer les projets d'études des nouveaux bacheliers. L'une des réformes les plus marquantes est intervenue en 2016, avec l'intégration du processus d'orientation au mécanisme de gestion des allocations d'études universitaires, amenant ainsi les étudiants à effectuer des choix plus stratégiques et rationnels quant à leurs filières de formation. Ce couplage entre orientation et financement public s'apparente à une forme de « gouvernance par les incitations » (Duru-Bellat 29), où l'État utilise les subventions pour orienter les étudiants vers des filières jugées prioritaires, souvent alignées sur des impératifs de développement national. Cette approche, bien que visant à optimiser les ressources publiques, soulève des questions éthiques et sociales : dans quelle mesure le Gouvernement béninois influence-t-il le choix des filières universitaires à travers ses politiques d'allocations d'études et de régulation des inscriptions ?

Autrement dit, bien que le choix des filières d'études soit souvent perçu comme une décision personnelle guidée par les aspirations individuelles et les opportunités professionnelles, elle semble de plus en plus être conditionnée par des impératifs institutionnels et économiques définis par l'État. Abordant dans la même optique Paugam (78) dans ses travaux sur les stratégies d'adaptation des bénéficiaires d'aides sociales, (les étudiants

béninois) développent des comportements « calculatoires » pour répondre aux critères d'éligibilité aux allocations, souvent au détriment de leurs aspirations personnelles. Cette dynamique reproduit une hiérarchie implicite des connaissances valorisant certains savoirs (scientifiques, techniques) comme « élitistes », tandis que les disciplines littéraires et artistiques sont associées à des capitaux culturels moins rentables symboliquement, Bourdieu, P., & Passeron, J.-C. (70).

L'objectif de cette recherche est donc d'analyser les déterminants du choix des filières dans les Universités Publiques du Bénin (UNB) en lien avec les réformes récentes en matière d'allocations d'études. Il s'agit de comprendre comment les politiques publiques influencent directement ou indirectement les trajectoires académiques des étudiants et de mettre en lumière le rôle des différents acteurs impliqués dans ce processus. L'hypothèse sous-jacente à cette recherche est que la gestion centralisée des allocations d'études constitue un levier de contrôle des flux universitaires, orientant les choix des étudiants en fonction des priorités stratégiques de l'État plutôt que de leurs aspirations individuelles. En s'appuyant sur une analyse du cadre réglementaire en vigueur et sur des entretiens menés avec les autorités académiques et les étudiants, cette recherche vise à clarifier les responsabilités des différents acteurs dans le processus de sélection des filières et à interroger les effets de cette gouvernance sur l'équilibre entre liberté de choix de filières d'études et planification étatique des formations universitaires au Bénin.

1 Cadre théorique de référence

Cette étude sur l'incidence des allocations d'étude sur le choix des filières universitaires dans les universités publiques du Bénin s'inscrit dans une approche pluridisciplinaire, mobilisant principalement la théorie du capital et de la reproduction sociale de Bourdieu (17), la théorie du choix rationnel (Becker 14) et la théorie de l'adéquation formation-emploi (Gazier, 2003).

D'abord, la théorie du capital et de la reproduction sociale de Bourdieu (17) permet d'analyser comment les structures institutionnelles, notamment les politiques d'allocations d'études, influencent les choix éducatifs des étudiants, non seulement en fonction de leurs aspirations, mais aussi selon leur capital économique, social et culturel. Cette théorie suggère que l'école et les dispositifs d'aides financières ne sont pas neutres, mais participent à une régulation des trajectoires académiques en fonction des priorités définies par

les classes dominantes et les pouvoirs publics. En ce sens, le contrôle institutionnel des allocations d'études peut être perçu comme un mécanisme de reproduction des inégalités sociales, favorisant certains parcours au détriment d'autres.

Ensuite, la théorie du choix rationnel (Becker 14) éclaire sur les stratégies développées par les étudiants face aux contraintes institutionnelles et économiques. Dans ce cadre, les étudiants, considérés comme des acteurs rationnels, arbitrent entre leurs préférences académiques et les incitations financières mises en place par l'État, en vue de maximiser leurs chances de réussite et d'insertion professionnelle. Cette théorie aide à comprendre pourquoi de nombreux étudiants optent pour des filières bénéficiant d'un nombre élevé d'allocations, même si ces choix ne correspondent pas toujours à leurs aspirations profondes.

Enfin, la théorie de l'adéquation formation-emploi (Gazier 12) permet d'analyser l'objectif des politiques publiques visant à réguler l'orientation universitaire en fonction des besoins du marché du travail. En combinant ces trois approches théoriques, cette recherche permet de mieux comprendre les interactions entre les politiques publiques, les choix individuels et les contraintes économiques dans le processus d'orientation universitaire. Ce cadre théorique éclaire également les tensions entre liberté académique et régulation institutionnelle, tout en mettant en perspective les implications de ces choix pour la structuration du paysage universitaire et du marché de l'emploi au Bénin.

2 Matériel et méthodes

Le matériel, les moyens de collecte de données, l'organisation de terrain ainsi que la méthode de traitement des données recueillies se présentent comme suit :

2.1. Matériel de recherche

Cette recherche repose sur un corpus documentaire et des données empiriques recueillies auprès des différents acteurs du système universitaire béninois. Le matériel mobilisé comprend des éléments de la littérature grise et des données secondaires. Deux outils ont été principalement utilisés. Il s'agit du guide d'entretien et d'une grille de lecture. Ces outils ont servi à collecter

des données sur la série d'études de base des étudiants, leur performance au BAC, leur pouvoir de financement des études, leur statut d'allocataire ou non de l'Etat, leur projet professionnel, leur projet d'études, leur niveau d'études actuel et leur expérience du choix de leur filière d'étude.

Documents officiels : Ils sont constitués de textes réglementaires encadrant l'attribution des allocations d'études et les politiques d'orientation universitaire en République du Bénin. Données institutionnelles : Ce sont des rapports du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS) et des services universitaires chargés de l'orientation et des allocations d'études. Sources primaires : Elles se réfèrent aux témoignages et perceptions recueillis auprès des étudiants et des responsables à divers niveaux de la hiérarchie académique, sur l'influence des allocations d'études sur les choix de filières d'études universitaires.

2.2. Méthodes de collecte des données

La collecte des données s'est appuyée sur une approche mixte combinant l'analyse documentaire et les enquêtes de terrain. Deux principales techniques ont été utilisées à savoir l'analyse documentaire et des entretiens semi-directs. En effet, il a consisté en un examen des textes réglementaires et rapports institutionnels relatifs à l'orientation des nouveaux bacheliers et à l'attribution des allocations d'études. A cet effet, une grille a permis de relever la portée juridique des textes, les principales réformes qu'ils contiennent, les implications sociales, pédagogiques et financières pour les acteurs visés. Un point d'attention a été porté à l'identification des évolutions des politiques publiques en matière de gestion des flux étudiants dans les universités publiques béninoises, par comparaisons des anciennes pratiques par rapport aux nouvelles.

2.3 Organisation des entretiens semi-directifs

Des entretiens semi-directifs à l'aide d'une grille d'entretien ont été menés en 2023 et 2024 (octobre-novembre et mai-juin), auprès de trois catégories d'acteurs clés impliqués dans le processus d'orientation et de financement des étudiants. Ils ont porté sur un échantillon de 25 entretiens répartis comme suit : 5 responsables institutionnels (MESRS, services d'orientation et d'allocation des bourses) ; 7 enseignants-chercheurs et cadres académiques ; 13 étudiants (dont 7 bénéficiaires et 6 non bénéficiaires des allocations).

Ces entretiens ont été conçus pour explorer en profondeur les perceptions, stratégies et impacts des mécanismes d’allocations d’études sur les décisions académiques des étudiants.

Les thématiques abordées au cours des entretiens ont été fonction du rôle que joue de choix l’enquête dans le système de choix des filières d’études. Il a été évoqué avec les responsables institutionnels l’évolution des politiques publiques d’orientation et d’allocations d’études ; les critères de sélection des bénéficiaires et les ajustements récents dans la gestion des flux étudiants ; l’évolution des inscriptions selon les domaines d’études consultable sur la plateforme « apresmonbac.bj » ; les stratégies mises en place pour garantir une meilleure adéquation entre l’offre universitaire et les besoins du marché du travail.

Avec les enseignants-chercheurs et cadres académiques, il a été évoqué l’évolution des effectifs dans les différentes filières depuis la réforme des allocations ; la perception de l’impact des allocations sur la motivation et l’engagement des étudiants dans leurs études ; les facteurs d’attractivité des formations ; les recommandations pour une gestion plus efficiente des allocations et de l’orientation universitaire.

Avec les étudiants (bénéficiaires et non bénéficiaires) il a été analysé les déterminant de la motivation pour les choix de filières ; place des allocations versus intérêt personnel et perspectives d’emploi ; les stratégies mises en place pour optimiser leur accès aux aides financières ; la perception des effets des allocations sur la qualité et l’équité du système universitaire de même que les difficultés rencontrées dans le cadre du processus d’orientation et du financement de leurs études. je pense que nous devons parler de deux grille de collecte de données à savoir la grille d’entretien et la grille d’analyse documentaire.

2.4. Méthodes d’analyse des données

L’analyse des données collectées a suivi une approche thématique et comparative, croisant les discours institutionnels et les expériences des étudiants.

Les données documentaires ont été soumises à une analyse de contenu avec le logiciel Nvivo afin d’identifier les principales orientations stratégiques de l’État en matière d’allocation d’études et leur impact potentiel sur l’offre de formation. Les entretiens ont été retranscrits et analysés à l’aide d’un codage

thématique, permettant de dégager les tendances et logiques institutionnelles qui influencent le choix des étudiants.

Les principaux traitements des données ont porté sur la comparaison des perceptions entre les groupes d'acteurs pour mettre en évidence les convergences et divergences d'opinions sur l'impact des allocations d'études sur l'orientation universitaire. La mise en relation avec les données quantitatives issues de l'analyse documentaire ont permis d'établir une corrélation entre les tendances observées et les décisions institutionnelles.

3 Résultats

Ils sont organisés en fonction des objectifs et se présentent comme suit :

3.1 Influence des allocations d'étude sur l'orientation académique des étudiants

Les résultats des entretiens confirment que le dispositif d'allocations d'étude joue un rôle déterminant dans le choix des filières universitaires, influençant fortement la répartition des effectifs dans les différentes facultés. La contrainte financière pousse ainsi de nombreux étudiants à privilégier des formations éligibles aux allocations, même si ces choix ne correspondent pas nécessairement à leurs aspirations initiales ou à leurs compétences. Il s'agit donc d'un choix stratégique dicté par la nécessité financière.

En effet, lors des entretiens menés avec les étudiants, la majorité reconnaît avoir dû adapter leur choix en fonction des filières prioritaires bénéficiant d'allocations. Pour certains, cette décision s'apparente à une contrainte incontournable, faute de moyens pour financer une autre formation : « Moi, j'avais toujours rêvé d'étudier les sciences informatiques, mais quand j'ai vu que le nombre de bourses disponible dans cette filière n'est pas élevé, j'ai dû choisir les sciences de l'éducation. Ce n'est pas ce que je voulais faire, mais au moins, je peux recevoir l'allocation et poursuivre mes études sans trop de difficultés » (Étudiante en 2e année PSE, Université d'Abomey-Calavi, 23 ans).

Un autre étudiant en sciences agronomiques explique que l'obtention de l'allocation était une condition sine qua non pour qu'il puisse poursuivre des études supérieures : « Dans ma famille, on n'a pas assez de moyens pour payer des études universitaires. J'ai regardé les filières où je pouvais bénéficier d'une allocation et j'ai choisi l'agronomie. Franchement, je ne sais pas si c'est

ce que j'aurais choisi si j'avais eu d'autres options » (Étudiant en 1^{ère} année, 19 ans).

Ces témoignages soulignent un phénomène préoccupant : les étudiants ne choisissent pas toujours leur formation en fonction de leurs réelles aspirations ou potentiel cognitif, mais en fonction des incitations financières mises en place par l'État.

3.2. Une pression accrue dans les filières fortement subventionnées

Les données collectées auprès des services administratifs des universités indiquent une évolution des inscriptions depuis la mise en place des réformes sur les allocations d'étude. Un cadre administratif de l'université témoigne : « Depuis que les demandes d'allocation ont été couplées avec les performances au baccalauréat, certaines filières qui d'ordinaire, ne connaissent pas une grande affluence, commencent par être sollicitée. C'est le cas de l'archivistique et la bibliothéconomie. En revanche, les effectifs dans les filières moins subventionnées baissent d'année en année. C'est le cas à la FLLAC » (Administrateur, 44 ans).

Cette situation crée un déséquilibre dans la répartition des étudiants, entraînant des surcharges dans certaines facultés et un déclin progressif dans d'autres. Un enseignant en génie civil partage son inquiétude quant à la motivation réelle des étudiants qui s'inscrivent dans sa filière : « Il y a dix ans, la majorité de nos étudiants venaient ici par vocation. Aujourd'hui, beaucoup sont là uniquement parce que le génie civil est une filière qui bénéficie d'allocations. On sent que certains ne sont pas à leur place et ne s'investissent pas autant que les autres » (Enseignant-chercheur, EPAC, 51 ans).

3.3. Impact sur la motivation et la réussite académique

L'inadéquation entre le choix des filières et les aspirations des étudiants a des répercussions sur leur engagement et leurs performances académiques. Un étudiant ayant changé de filière après un échec en première année témoigne : « J'ai choisi une filière scientifique juste pour avoir l'allocation, mais je n'ai pas pu suivre le rythme. J'ai échoué en première année et j'ai dû me réorienter vers une autre filière qui me correspond mieux. Malheureusement, je ne bénéficie plus de l'aide financière » (Étudiant réinscrit en sociologie, 20 ans).

Ce cas n'est pas isolé. Plusieurs enseignants et responsables académiques rapportent un taux d'abandon plus élevé dans les filières

fortement subventionnées, car de nombreux étudiants s'y inscrivent sans véritable affinité. Un enseignant en informatique précise : « On a de plus en plus d'étudiants qui abandonnent en cours de route. Ils se rendent compte que la filière ne leur convient pas, mais ils l'avaient choisie uniquement pour toucher l'allocation. C'est un problème à long terme pour la qualité de la formation » (Enseignant, Institut de formation et de recherche en informatique, 41 ans).

En définitive, ces résultats montrent clairement que les allocations d'étude, bien qu'étant une mesure d'aide précieuse pour les étudiants, influencent directement le choix des filières universitaires, parfois au détriment des réelles vocations académiques. Cette situation entraîne un déséquilibre dans la répartition des effectifs, une saturation de certaines filières, et un manque de motivation chez certains étudiants qui n'ont pas pu choisir librement leur domaine d'études. Ces observations soulèvent la question de la nécessité d'une politique d'allocations plus flexible, qui encouragerait un choix académique basé sur les compétences et les aspirations personnelles, tout en garantissant une meilleure adéquation entre l'offre de formation et les besoins du marché du travail.

3.4. Rôle des mécanismes institutionnels dans le contrôle du choix des filières d'études

L'analyse des politiques publiques et des entretiens avec les acteurs institutionnels révèle que le Gouvernement béninois exerce un contrôle structuré sur l'orientation des étudiants à travers divers mécanismes institutionnels, notamment la gestion centralisée des inscriptions et l'attribution conditionnée des subventions d'études. L'objectif affiché par les autorités est d'aligner les effectifs étudiants sur les priorités stratégiques du développement national, en favorisant certaines filières jugées essentielles pour le marché du travail et en limitant l'accès aux formations perçues comme moins rentables.

3.4.1 Une régulation institutionnelle encadrant l'accès aux filières universitaires

Depuis les réformes de 2016, l'orientation des nouveaux bacheliers ne repose plus uniquement sur leurs préférences personnelles, mais est fortement conditionnée par les politiques de régulation des flux d'étudiants. Un

responsable du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS) explique cette dynamique : « Nous avons mis en place un système qui permet de réguler les inscriptions dans les filières en fonction des besoins du pays. Certaines formations sont prioritaires, tandis que d'autres sont limitées en capacité pour éviter des déséquilibres sur le marché de l'emploi » (Cadre au MESRS, 38 ans). Cette régulation prend plusieurs formes, notamment : des quotas d'inscription par filière, qui empêchent la surpopulation dans certains domaines et encouragent les étudiants à s'orienter vers d'autres disciplines ou vers des établissements privés d'enseignement supérieur ; des restrictions sur l'octroi des allocations d'études, où les bourses et allocations sont octroyées dans les limites des crédits budgétaires disponibles.

Il s'agit d'un dispositif d'orientation numérique centralisé (apresmonbac.bj), qui sélectionne les allocataires en fonction des critères établis par l'État. Un étudiant ayant rencontré des difficultés à intégrer sa filière de prédilection témoigne : « J'avais postulé pour faire du journalisme, mais on m'a expliqué que la filière était déjà saturée et que les chances d'obtenir une allocation étaient quasi nulles. Finalement, j'ai opté pour la psychologie parce que qu'il y a plus de bourses et relativement peu de candidats » (Étudiant en Licence 1, Université d'Abomey-Calavi, 20 ans).

3.4.2 Influence directe des allocations d'études sur la répartition des effectifs

L'étude des inscriptions universitaires montre une redistribution progressive des étudiants vers les filières bénéficiant d'un soutien institutionnel. Les données administratives indiquent que les formations en sciences, technologies et ingénierie ont enregistré une croissance de 40 % des inscriptions entre 2016 et 2023, tandis que les effectifs des filières en sciences humaines et sociales ont chuté de 25 % sur la même période.

Un enseignant en sociologie observe ce phénomène avec préoccupation : « Avant, nous avions des promotions de 1300 à 2000 étudiants en première année. Aujourd'hui, on peine à atteindre 700 inscriptions. Les étudiants nous disent qu'ils préfèrent aller en économie ou en gestion parce que les chances pour devenir boursiers ou « secourus » dans ces filières sont nettement supérieures qu'en sociologie » (Enseignant-chercheur, Faculté des Sciences Humaines et Sociales, 45 ans).

Par ailleurs, certains responsables universitaires reconnaissent que cette politique de régulation vise aussi à éviter une massification incontrôlée dans certaines filières et une maîtrise des coûts. Un administrateur universitaire explique : « Il ne s'agit pas seulement de privilégier certaines disciplines, mais aussi de garantir que les ressources disponibles permettent d'assurer un encadrement de qualité. Trop d'étudiants dans des filières non professionnalisantes poseraient un problème d'insertion plus tard » (Administrateur, Université d'Abomey-Calavi, 50 ans).

3.4.3 Entre accompagnement stratégique et restriction des choix individuels

Si la volonté de l'État de mieux aligner l'enseignement supérieur sur les besoins économiques du pays est compréhensible, plusieurs étudiants et enseignants estiment que ce contrôle réduit la liberté de choix et limite l'expression des vocations individuelles. Un étudiant ayant dû changer de filière exprime son désarroi : « J'ai toujours voulu faire de la philosophie, mais quand j'ai vu qu'il n'y avait ni allocation ni réelle possibilité d'emploi après, j'ai abandonné. Maintenant, je suis en administration publique, mais ce n'est pas ce qui me passionne » (Étudiant en Licence 2, Université de Parakou, 20 ans). Cette tension entre politique publique et aspirations personnelles montre que la gestion institutionnelle de l'orientation universitaire est un levier puissant de structuration des parcours académiques, mais qu'elle comporte aussi des effets secondaires en termes de motivation et de satisfaction des étudiants.

Au total, ces résultats indiquent que le gouvernement béninois exerce un contrôle institutionnel implicite sur l'orientation des étudiants à travers des mécanismes d'allocation et de quotas, visant à réguler l'accès aux filières universitaires et à encourager des formations stratégiques. Toutefois, cette politique, bien que pensée pour optimiser l'adéquation formation-emploi, réduit parfois les marges de choix individuels des étudiants, qui doivent s'adapter aux contraintes imposées par l'État au détriment de leurs aspirations personnelles. Il en résulte une transformation progressive du paysage académique béninois, où les formations sont de plus en plus conditionnées par les exigences économiques et les priorités nationales, au risque de marginaliser certaines disciplines essentielles à l'équilibre du savoir et de la pensée critique dans l'enseignement supérieur. Il s'agit d'une sorte d'orientation subie par les étudiants.

3.5 Incidence des performances au baccalauréat sur le choix des filières d'études

L'analyse des données collectées révèle que les performances des étudiants au baccalauréat jouent un rôle déterminant dans leur orientation universitaire, influençant fortement leur accès aux différentes filières. De manière générale, les meilleurs bacheliers, notamment ceux ayant obtenu des mentions ou ayant un bon niveau en mathématiques et en sciences physiques, s'orientent davantage vers les filières scientifiques et techniques dites "prestigieuses", telles que le génie civil, la médecine, l'informatique ou l'ingénierie. À l'inverse, les étudiants ayant obtenu des résultats moyens ou faibles, en particulier ceux issus des séries non scientifiques, sont souvent orientés vers des filières générales classiques en sciences humaines, en droit ou en lettres, qui sont perçues comme des choix par défaut, faute d'une meilleure alternative.

Ces tendances confirment la théorie de l'orientation basée sur les performances scolaires (Duru-Bellat & Perretier 13), selon laquelle les élèves les plus performants sont généralement dirigés vers les filières les plus valorisées académiquement et économiquement, tandis que ceux ayant des résultats plus faibles sont relégués vers des filières considérées comme moins sélectives et moins professionnalisantes. Cette réalité est bien illustrée par le témoignage d'un étudiant en sociologie : « Au lycée, je voulais faire une formation en gestion ou en finance, mais mes résultats en mathématiques n'étaient pas suffisants pour être accepté dans ces filières. Finalement, j'ai été orienté en sociologie, alors que ce n'était pas mon premier choix » (Étudiant en Licence 1, Université d'Abomey-Calavi, 18 ans).

Par ailleurs, certains enseignants et responsables académiques soulignent que le critère des performances scolaires est parfois renforcé par des mécanismes de sélection officiels ou implicites, notamment dans les filières à effectifs limités. Un responsable administratif témoigne : « Les filières comme la médecine ou le génie électrique ne sont pas accessibles à tous. Les étudiants qui n'ont pas eu de bonnes notes en sciences au bac ne peuvent pas suivre le rythme, donc même s'ils s'inscrivent, ils finissent souvent par abandonner ou se réorienter » (Administrateur, Université d'Abomey-Calavi, 41 ans).

Cette sélection basée sur les performances académiques contribue ainsi à une hiérarchisation implicite des filières universitaires, où les disciplines

scientifiques et techniques restent associées à l'excellence académique et à une meilleure employabilité, tandis que les sciences humaines et sociales sont souvent considérées comme des voies de repli. Cette situation interroge la pertinence des mécanismes actuels d'orientation et invite à une réflexion sur l'intégration de critères plus souples et individualisés pour garantir que les étudiants puissent s'engager dans des parcours en adéquation avec leurs aspirations et compétences réelles.

3.6. Responsabilités des acteurs impliqués dans l'orientation universitaire et l'attribution des subventions d'études

L'analyse des entretiens avec les différents acteurs du système universitaire révèle que la gestion du processus d'orientation et d'attribution des allocations d'études repose sur une chaîne de responsabilités impliquant plusieurs parties prenantes, allant des institutions publiques aux étudiants eux-mêmes. Trois niveaux d'acteurs majeurs ont été identifiés : les autorités gouvernementales, les instances universitaires et les étudiants.

3.6.1 Le rôle central du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Le MESRS est l'institution qui définit les grandes orientations stratégiques en matière de gestion des flux étudiants et d'attribution des allocations. À travers la Direction Générale de l'Enseignement Supérieur (DGES), il fixe les critères d'éligibilité aux allocations, les quotas d'inscription par filière et coordonne les campagnes d'orientation pour les nouveaux bacheliers.

Un cadre du ministère explique le raisonnement derrière ces mesures : « Notre rôle est d'assurer un équilibre entre les besoins du pays et les capacités d'accueil des universités. Nous ne pouvons pas laisser les inscriptions se faire librement sans encadrement, sinon certaines filières seront surpeuplées et d'autres désertées. C'est pourquoi nous avons mis en place des allocations ciblées pour orienter les étudiants vers des secteurs stratégiques » (Responsable au MESRS, 60 ans). Cette déclaration met en évidence la volonté de l'État d'adapter l'offre globale des formations universitaires aux réalités économiques nationales tout en garantissant une répartition plus homogène des étudiants.

3.6.2 Les universités : entre application des directives et gestion des contraintes internes

Les universités jouent un rôle intermédiaire entre le ministère et les étudiants. Elles appliquent les décisions prises au niveau national, notamment en intégrant les quotas imposés et en veillant à la conformité des inscriptions. Toutefois, plusieurs enseignants et responsables académiques dénoncent un manque de flexibilité dans le système, qui ne prend pas toujours en compte les réalités du terrain.

Un Directeur d'Institut partage ses préoccupations : « Le choix des filières d'études s'effectue via la plateforme *apresmonbac.bj*. Mais nous recevons des pressions de toutes parts nous obligeant à faire des inscriptions parallèles. Ces pratiques sont à décourager car elles compromettent dangereusement les idéaux portés par les réformes en cours » (Doyen d'Institut, Université d'Abomey-Calavi, 57 ans). De plus, les facultés sont confrontées à des problèmes d'infrastructures et de ressources humaines, qui limitent leur capacité à absorber efficacement l'afflux d'étudiants vers certaines disciplines surreprésentées.

3.6.3 Les étudiants : entre adaptation stratégique et contraintes imposées

Les étudiants sont les premiers concernés par ces politiques de gestion des subventions d'études. Face aux critères stricts établis par l'État, ils développent des stratégies pour maximiser leurs chances d'obtenir une aide financière, quitte à choisir des formations qui ne correspondent pas à leurs aspirations.

Un étudiant témoigne de cette contrainte : « On sait que certaines filières sont prioritaires pour les allocations, alors on s'adapte. Si tu veux absolument étudier une filière non financée, il faut être prêt à te débrouiller seul, ce qui n'est pas évident pour tout le monde » (Étudiant en Licence 1, Université de Parakou, 19 ans). Par ailleurs, certains étudiants dénoncent un manque de transparence dans l'attribution des subventions, affirmant que la clé de répartition des bourses, demi-bourses et aides universitaire reste inconnue des principaux syndicats d'étudiants. Un autre étudiant ajoute : « Parfois, on ne comprend pas pourquoi il y a plus de bourses disponibles pour certaines filières alors qu'il y en a moins pour d'autres. On aimerait bien savoir la logique de répartition des bourses, demie bourses et aides universitaires »

(Étudiant syndicaliste, Université d'Abomey-Calavi, 24 ans).

4. Discussion des résultats

Les résultats de cette recherche confirment que les allocations d'études sont un facteur structurant dans le processus d'orientation universitaire des étudiants au Bénin, influençant directement la répartition des effectifs et la dynamique des inscriptions dans les filières académiques. Cependant, cette influence soulève plusieurs enjeux d'ordre académique, institutionnel et social qui méritent une discussion approfondie.

4.1 Un levier d'accès à l'éducation, mais une liberté de choix restreinte

L'un des principaux constats de cette étude est que les allocations d'études, bien qu'étant conçues pour favoriser l'accès à l'enseignement supérieur, deviennent un facteur déterminant dans les décisions d'orientation des étudiants. En théorie, l'université est un espace de formation où l'étudiant devrait pouvoir choisir librement son domaine d'étude en fonction de ses compétences, aspirations et perspectives de carrière. Cependant, les entretiens montrent que cette liberté est fortement contrainte par des impératifs financiers, comme l'illustre le témoignage de nombreux étudiants qui ont choisi leur filière non pas par vocation, mais pour bénéficier d'un soutien financier.

Ces résultats corroborent les analyses de Bourdieu (28-29) sur la reproduction sociale dans le système éducatif : les choix académiques ne sont pas uniquement guidés par les aptitudes individuelles, mais aussi par des contraintes économiques et institutionnelles. Cette dynamique est particulièrement préoccupante, car elle risque de dévaloriser certaines formations et de pousser des étudiants vers des parcours où ils ne s'épanouissent pas pleinement, ce qui pourrait se traduire par une démotivation et des abandons en cours du parcours (Tinto 93).

4.2. Une régulation institutionnelle visant l'adéquation formation-emploi, mais aux effets contrastés

Le rôle du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS) dans la régulation des flux étudiants apparaît central. À travers l'orientation centralisée et l'attribution conditionnée des allocations, l'État cherche à rééquilibrer les effectifs universitaires et à encourager les

formations jugées prioritaires pour le développement socio-économique du pays. Cette approche est alignée sur les politiques d'optimisation de l'adéquation formation-emploi observées dans d'autres pays d'Afrique de l'Ouest, notamment au Sénégal et en Côte d'Ivoire, où l'État cherche également à inciter les étudiants à s'orienter vers des disciplines considérées comme porteuses d'avenir (Diallo 21). Cependant, cette politique, bien que justifiée d'un point de vue économique, soulève des interrogations quant à ses effets réels sur la motivation et l'engagement des étudiants. En effet, plusieurs enseignants et administrateurs universitaires ont souligné que les étudiants inscrits dans les filières financées ne sont pas nécessairement les plus motivés ou les plus aptes à réussir dans ces formations. Ce phénomène pourrait affecter la qualité de la formation et créer des déséquilibres dans l'offre académique, avec des filières surchargées et d'autres délaissées.

Un cadre de l'administration universitaire illustre cette problématique en ces termes : « Nous avons aujourd'hui des effectifs en forte croissance dans les filières d'ingénierie et de sciences agronomiques, mais nous constatons aussi un taux élevé de réorientations et d'abandons en première année. Beaucoup d'étudiants s'inscrivent uniquement pour toucher l'allocation et finissent par ne pas poursuivre leur cursus » (J.E, Agent Rectorat, 45 ans). Cela suggère que le critère financier ne devrait pas être le seul déterminant dans la structuration des inscriptions universitaires, et qu'il est crucial d'accompagner les étudiants dans leur orientation afin d'éviter des inscriptions purement stratégiques et non basées sur leurs compétences et intérêts.

4.3. Un impact sur l'équilibre des disciplines et la diversité académique

Une conséquence notable de cette politique est la concentration des effectifs dans certaines disciplines dites prioritaires, au détriment d'autres formations qui perdent en attractivité. Par exemple, les données montrent une augmentation des inscriptions en sciences appliquées et en gestion, tandis que les filières littéraires et sociales connaissent un recul significatif. Cette tendance pourrait avoir des conséquences sur la diversité des savoirs et la capacité du pays à former des experts dans toutes les disciplines essentielles au développement.

Un enseignant en sciences humaines s'inquiète de cette situation : « Nous formons de moins en moins de spécialistes en histoire, en philosophie ou en sociologie, pourtant ces disciplines jouent un rôle clé dans la

compréhension de notre société et dans la formation des futurs décideurs » (G. M., Enseignant, 51 ans). Ainsi, bien que l'argument économique en faveur d'une réorientation des flux étudiants soit compréhensible, il est important d'éviter une logique purement utilitariste qui mettrait en péril certaines disciplines fondamentales. Un meilleur équilibre pourrait être trouvé en diversifiant les critères d'attribution des allocations et en encourageant une orientation plus individualisée basée sur les aptitudes et les projets professionnels des étudiants.

4.4. La perception des étudiants : entre contraintes et résilience

Malgré les contraintes imposées par le système, les étudiants développent des stratégies adaptatives pour maximiser leurs chances de réussite académique et professionnelle. Certains acceptent de s'inscrire dans une filière financée tout en envisageant des réorientations futures ou en suivant des formations complémentaires pour compenser les lacunes de leur cursus initial.

Une étudiante en sciences économiques témoigne : « J'ai choisi cette filière parce qu'elle est éligible aux allocations, mais mon vrai rêve, c'était de faire du droit. J'essaie donc de suivre des cours en ligne en parallèle pour garder une porte ouverte vers mon objectif. » (E.R., Etudiant, 18 ans). Ce type de témoignage illustre une réflexion stratégique de la part des étudiants, mais pose aussi la question de l'efficacité du système d'orientation actuel. Si de nombreux étudiants se sentent contraints dans leurs choix académiques, cela signifie que le dispositif des allocations doit être repensé pour mieux prendre en compte les aspirations individuelles tout en répondant aux impératifs économiques du pays.

4.5 Vers une meilleure articulation entre politique publique et liberté académique

En définitive, cette recherche met en évidence une tension entre la volonté de l'État de gérer les inscriptions universitaires avec sa disponibilité budgétaire et la nécessité de préserver la liberté de choix des filières d'études par les étudiants. Loin d'être une problématique propre au Bénin, cette tension est observée dans plusieurs pays confrontés à des défis similaires de massification de l'enseignement supérieur et de régulation des filières académiques.

Pour remédier aux limites du système actuel, des réformes doivent être envisagées pour introduire une orientation plus individualisée, qui ne soit pas uniquement dictée par des critères financiers mais qui tienne compte des

besoins actuels et futurs du marché de travaux, la dynamique des emplois, le capital cognitif et les aspirations des étudiants. L'État devra surtout veiller à assurer une meilleure répartition des subventions d'études, en évitant une concentration excessive des effectifs dans certaines disciplines au détriment d'autres.

Par ailleurs, les acteurs de l'éducation gagneraient à renforcer l'accompagnement des étudiants, en mettant en place des centres ou services de conseil en orientation plus efficaces et accessibles avant l'inscription au sein des universités publiques objet de notre recherche. Ainsi, cette discussion souligne la nécessité de concilier la régulation institutionnelle et la liberté académique, afin de garantir un système éducatif plus équitable, performant et aligné à la fois sur les besoins du pays et les ambitions individuelles des étudiants.

Conclusion et perspectives

Cette étude a permis de mettre en lumière le rôle structurant des allocations d'études dans le processus d'orientation universitaire au Bénin, en soulignant leur impact non seulement sur l'accès à l'enseignement supérieur, mais aussi sur la répartition des étudiants entre les différentes filières académiques. Les résultats montrent que les allocations d'études, loin d'être de simples aides financières, constituent un puissant levier de régulation institutionnelle, qui orientent les choix académiques des étudiants et contribuent à façonner les dynamiques de formation dans les universités publiques. Si cette politique vise à optimiser l'adéquation entre formation et employabilité, elle limite néanmoins la liberté de choix des étudiants, les incitant à opter pour des filières financées plutôt que pour celles qui correspondent réellement à leurs compétences et aspirations profondes. Les effets de cette régulation sont contrastés, avec d'une part une meilleure prise en compte des besoins du marché du travail, mais d'autre part une dévalorisation progressive de certaines disciplines, une motivation fluctuante des étudiants et une concentration des effectifs dans des filières privilégiées par l'État.

Toutefois, plusieurs questions restent ouvertes et mériteraient d'être approfondies dans de futures recherches. Dans cette perspective, des recherches peuvent porter sur l'impact de la politique d'allocations sur les performances académiques des étudiants. Dans ce cas, une étude comparative entre les étudiants bénéficiant des allocations et ceux qui financent eux-mêmes

leurs études permettraient d'évaluer si cette incitation financière influence les taux de réussite et d'abandon. Par ailleurs, une analyse des trajectoires post-universitaires des diplômés permettrait de vérifier si les choix de filières imposés par le système d'allocations répondent réellement aux besoins du marché du travail béninois. Enfin, une étude sur la perception des enseignants et des employeurs permettrait de mieux comprendre les effets à long terme de cette politique sur la qualité de la formation et l'employabilité des diplômés.

Face à ces constats, des réformes sont envisageables pour garantir un meilleur équilibre entre la régulation institutionnelle et la liberté académique. L'État pourrait envisager une diversification des critères d'attribution des allocations, prenant en compte non seulement les priorités économiques, mais aussi les compétences, les projets professionnels et les besoins des étudiants. Par ailleurs, un accompagnement plus personnalisé dans l'orientation en amont de l'université permettrait de s'assurer que les étudiants s'engagent dans des parcours adaptés à leurs profils, leurs compétences et aspirations.

Ainsi, cette recherche met en évidence la nécessité de repenser le modèle actuel des allocations d'études au Bénin, en conciliant impératifs économiques et équité académique. Une approche plus inclusive et souple permettrait non seulement d'améliorer la motivation et la performance des étudiants, mais aussi de garantir une formation universitaire mieux alignée sur les réalités du marché du travail et les ambitions individuelles des apprenants.

Œuvres citées

- Abbott, Andrew. "The Disciplines and the Future." *The Future of the City of Intellect*, edited by Steven Brint, Stanford University Press, 2002, pp. 205–30.
- Agossou, Antoine, et al. *Compétences techniques et employabilité au Bénin*. Rapport interne non publié, Laboratoire d'Étude et de Recherche en Éducation et Formation, 2023.
- Banque mondiale. *Jeunesse et connectivité en Afrique : Statistiques démographiques*. 2022, <https://donnees.banquemondiale.org>.
- Becker, Gary Stanley. *Human Capital: A Theoretical and Empirical Analysis, with Special Reference to Education*. University of Chicago Press, 1964.
- Bourdieu, Pierre, and Jean-Claude Passeron. *La reproduction. Éléments pour une théorie du système d'enseignement*. Éditions de Minuit, 1970.
- Brasselet, Marie, and André Guerrien. "Motivation et orientation scolaire :

- Une analyse critique.” *Revue d’Éducation Comparée*, vol. 12, no. 3, 2015, pp. 45–67.
- Collini, Stefan. *What Are Universities For?* Penguin Books, 2012.
- Deci, Edward L., and Richard M. Ryan. *Intrinsic Motivation and Self-Determination in Human Behavior*. Springer, 1985.
- Diallo, Abdoulaye. *Politiques éducatives et adéquation formation-emploi en Afrique de l’Ouest*. Éditions Karthala, 2021.
- Duru-Bellat, Marie. *Le mérite contre la justice*. Presses de Sciences Po, 2009.
- Duru-Bellat, Marie, and Julie Perretier. “L’orientation scolaire : Héritages sociaux et jugements professoraux.” *Revue Française de Pédagogie*, no. 160, 2007, pp. 49–61.
- Gazier, Bernard. *Économie du travail et de l’emploi*. Dalloz, 2003.
- Giroux, Henry A. *Neoliberalism’s War on Higher Education*. Haymarket Books, 2014.
- Jin, Dal Yong. *Digital Platforms, Imperialism, and Political Culture*. Routledge, 2015.
- Ministère de l’Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS). *Rapport sur la réforme des allocations d’études universitaires au Bénin*. République du Bénin, 2016.
- Nyamnjoh, Francis B. “‘Potted Plants in Greenhouses’: A Critical Reflection on the Resilience of Colonial Education in Africa.” *Journal of Asian and African Studies*, vol. 47, no. 2, 2012, pp. 129–54, <https://doi.org/10.1177/0021909611417240>.
- Nussbaum, Martha Craven. *Not for Profit: Why Democracy Needs the Humanities*. Princeton University Press, 2010.
- Paugam, Serge. *La disqualification sociale*. Presses Universitaires de France, 1991.
- Readings, Bill. *The University in Ruins*. Harvard University Press, 1996.
- Santos, Boaventura de Sousa. *Epistemologies of the South: Justice Against Epistemicide*. Routledge, 2014.
- Tinto, Vincent. *Leaving College: Rethinking the Causes and Cures of Student Attrition*. 2nd ed., University of Chicago Press, 1993.
- UNESCO. *Rapport mondial sur l’éducation*. 2015, <https://unesdoc.unesco.org>.
- . *Repenser l’éducation : Vers un bien commun mondial ?* 2021, <https://unesdoc.unesco.org>.
- Union Internationale des Télécommunications (UIT). *Connectivité rurale au Bénin*. 2022.

Van Dijk, Jan. *The Digital Divide*. Polity Press, 2020.

Zuboff, Shoshana. *The Age of Surveillance Capitalism: The Fight for a Human Future at the New Frontier of Power*. PublicAffairs, 2019.

How to cite this article/Comment citer cet article:

MLA: Sessou, Hippolyte et al. "Incidence des allocations d'études sur le choix des filières de formation dans les Universités Publiques du Bénin." *Uirtus*, vol. 5, no. 2, 2025, pp. 240-260, <https://doi.org/10.59384/uirtus.2025.2949>.